

(en Dinars)

	DU 01/04/2012 AU 30/06/2012	DU 01/04/2011 AU 30/06/2011	AU 30/06/2012	AU 30/06/2011	VAR %	AU 31/12/2011 (provisoire) (3)
1- Produits d'exploitation bancaire	92 991 182	95 972 819	188 654 401	197 698 997	-4,6%	407 314 755
- Intérêts	68 541 982	74 548 951	142 992 507	159 852 400	-10,6%	321 378 767
- Commissions en produits	13 670 660	14 391 739	28 534 152	26 408 007	8,1%	56 919 964
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	10 778 540	7 032 129	17 127 742	11 438 590	49,7%	29 016 024
2- Charges d'exploitation bancaire	42 429 517	47 980 877	83 980 799	94 734 308	-11,4%	185 959 026
- Intérêts encourus	41 387 539	46 842 139	82 046 423	92 862 594	-11,7%	182 116 748
- Commissions encourues	1 041 978	1 138 738	1 934 376	1 871 714	3,4%	3 842 278
3- Produit net bancaire	50 561 665	47 991 942	104 673 602	102 964 689	1,7%	221 355 729
4- Autres produits d'exploitation	904 901	789 597	1 672 870	1 777 273	-5,9%	3 387 278
5- Charges opératoires	28 139 352	27 655 707	57 740 911	56 368 810	2,4%	114 510 471
- Frais de personnel	22 649 419	23 212 465	48 195 020	46 586 461	3,5%	94 215 289
- Charges générales d'exploitation	5 489 933	4 443 242	9 545 891	9 782 349	-2,4%	20 295 182
6- Structure du portefeuille			490 452 518	390 087 524	25,7%	436 223 394
- Portefeuille-titres commercial			180 901 160	76 410 193	136,8%	132 556 711
- Portefeuille-titres d'investissement			309 551 358	313 677 331	-1,3%	303 666 683
7- Encours des crédits (1)			6 725 737 773	6 610 007 293	1,8%	6 526 556 405
8- Encours des dépôts, dont			5 040 121 407	5 193 391 860	-3,0%	5 240 145 326
- Dépôts à vue			1 822 820 143	1 780 269 726	2,4%	1 911 576 388
- Dépôts d'épargne			1 904 720 751	1 745 305 424	9,1%	1 835 013 784
9- Emprunts et ressources spéciales			540 894 517	445 719 025	21,4%	511 337 456
10- Capitaux propres (2)			517 225 804	516 537 986	0,1%	516 894 477

(1) Les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions) et ce, pour des besoins de comparabilité.

(2) Les capitaux propres au 30/06/2012 sont présentés hors résultat net de la période.

Les capitaux propres au 31/12/2011 sont présentés avant affectation du résultat.

(3) Chiffres non audités

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 30 juin 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan «Agios réservés».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte».

2.2 Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- **Titres de participation** : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêtés des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- **Titres d'investissement** : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- **Titres de transaction** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).

- **Titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3 Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêtés.

- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4 Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel des billets de banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêtés. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan «Ecart de conversion».

FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2012

Dans un environnement économique relativement difficile, l'activité de la STB s'est déroulée dans un contexte caractérisé essentiellement par un resserrement de la liquidité au niveau du secteur.

Ces principaux indicateurs d'activité et de performance ont évolué comme suit :

Au niveau de la **mobilisation des ressources** et devant la poursuite de l'envoie des taux de rémunération des dépôts à terme des institutionnels observée depuis plusieurs mois, que la Banque n'a pas suivi, la Société Tunisienne de Banque a opté pour la limitation du recours aux placements sous forme de dépôts à terme et leur substitution par l'émission d'emprunts obligataires à maturité plus longue.

En conséquence, les **dépôts de la clientèle** se sont établis à 5.040,1 Millions de Dinars à fin juin 2012 contre 5.193,4 Millions de Dinars au terme du premier semestre 2011, enregistrant ainsi une baisse de 153,3 Millions de Dinars ou 3%. Ce repli n'a concerné que les dépôts à terme. Les autres catégories de dépôts ont enregistré des évolutions positives.

- **Dépôts à vue** (y compris les autres sommes dues à la clientèle) : +58,1 Millions de Dinars ou 3% pour passer de 1.933 Millions de Dinars à fin juin 2011 à 1.991 Millions de Dinars à fin juin 2012 et représenter 39,5% de l'ensemble des dépôts contre 37,2% une année auparavant ;

- **Dépôts d'épargne** : +159,4 Millions de Dinars ou +9,1% pour atteindre 1.904,7 Millions de Dinars et représenter 37,8% de l'ensemble des dépôts contre 33,6% en juin 2011 ;

- **Dépôts à terme** : -370,8 Millions de Dinars ou -24,5% pour se situer à 1.144,6 Millions de Dinars et représenter 22,7% de l'ensemble des dépôts contre 29,2% en juin 2011.

Les **encours des emprunts et des ressources spéciales** a augmenté de 95,2 Millions de Dinars pour atteindre 540,9 Millions de Dinars et ce, sous l'effet de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 70 Millions de Dinars et d'un emprunt obligataire privé de 52 Millions de Dinars.

L'**évolution des crédits** a été modérée et ce, sous l'effet de l'adoption d'une politique sélective d'octroi des crédits axée sur la qualité du risque conjuguée à un souci de respect des normes prudentielles. Ainsi, l'encours brut des crédits à la clientèle, au terme du premier semestre 2012, a enregistré une évolution favorable de 115,7 Millions de Dinars ou 1,8% par rapport à son niveau une année auparavant. Comparé à son niveau à fin décembre 2011, cet encours a enregistré un accroissement de 199,2 Millions de Dinars ou 3,1%.

Le **Produit Net Bancaire** a enregistré une évolution favorable de 1,7 Millions de Dinars ou 1,7% rompant ainsi avec la tendance baissière observée depuis l'exercice 2011.

Cet accroissement résulte de la baisse des charges d'exploitation bancaire ; Les produits d'exploitation bancaire ayant enregistré une baisse de 9 Millions de Dinars ou 4,6% et ce, sous l'effet de la baisse du taux d'intérêt directeur de la BCT dont l'impact se situe à environ 30 Millions de Dinars, d'une part et par le fait que le recouvrement sur les créances touristiques n'a pas connu de reprise, d'autre part.

S'agissant de la régression des charges d'exploitation bancaire, elle a essentiellement concerné les dépôts à terme dont les intérêts encourus ont baissé de 6,6 Millions de Dinars ou 17,8% et à un degré moindre les charges sur les dépôts d'épargne (-3,7 MD ou 13,3%).

Les **charges opératoires** continuent à être maîtrisées et n'ont enregistré qu'une augmentation de 1,4 Millions de Dinars ou 2,4% pour atteindre 57,7 Millions de Dinars. Cet accroissement provient exclusivement de l'évolution des frais de personnel (1,6 MD ou 3,5%), les charges générales d'exploitation ayant enregistré une baisse de 0,2 Millions de Dinars ou 2,4%.